

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

civre, de charbon et de zinc au Guatemala, au Chili, en Indonésie, au Mexique et ailleurs en Amérique centrale. Ils ont donc réinvesti, mais il y a eu 3 000 mises à pied à Sudbury. Ils ont réinvesti, mais pas au Canada.

Si ces sociétés devaient payer sur leurs impôts reportés un taux d'intérêt de 10 p. 100, ce qui est inférieur, je crois, au taux d'escompte actuel, donc une aubaine, le gouvernement recueillerait 3,6 milliards de dollars par année, somme qu'il n'aurait pas besoin d'emprunter. Par ailleurs, s'il disait au gouverneur de la Banque du Canada d'abaisser les taux d'intérêt de 2 p. 100 au cours des prochains mois ou de prendre la porte, il économiserait en un an 3 autres milliards de dollars.

• (1710)

Passons maintenant aux absurdités et aux mythes qui ont cours au sujet du déficit et de la dette. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le Canada a financé tout seul son effort de guerre. Pendant les tristes années trente, le taux de chômage atteignait 15 p. 100. En 1932, il a atteint le niveau catastrophique de 22 p. 100. Après le commencement des hostilités en 1939, au moment où l'effort de guerre battait son plein, le chômage a fait place à un manque aigu de main-d'oeuvre.

Les énormes sommes que le gouvernement a consacrées à l'effort de guerre ont été recueillies au Canada auprès des contribuables et des banques. Il n'a pas été nécessaire d'emprunter un sou à l'étranger. Il n'est jamais question de cela dans les chroniques financières, les éditoriaux ou les exposés des économistes.

Les dépenses en question n'avaient absolument aucune valeur économique. Elles étaient pires que du gaspillage, car elles tendaient à avoir un effet destructeur. Imaginez ce que nous pourrions faire si nous utilisions la déclaration de paix comme une déclaration de guerre. Nous pourrions mobiliser les Canadiens et utiliser les ressources et les économies des Canadiens, afin de réduire le chômage d'au moins 3 p. 100.

Toute réduction de 1 p. 100 du chômage permet d'accroître les recettes fiscales du gouvernement fédéral seulement de 1 milliard de dollars par année. Pourtant, nous nous accrochons aux mythes qui durent depuis les terribles années 30.

D'aucuns prétendent que les gouvernements sont comme les particuliers, qu'ils doivent vivre selon leurs moyens et ne pas dépenser plus que ce qu'ils touchent. Or, pour la plupart, nous dépensons plus que nous ne gagnons et nous survivons, semble-t-il, d'une façon ou d'une autre. Cependant, les gouvernements de toutes allégeances ne cessent de le faire, à tous les niveaux.

Ce que les experts et les éditorialistes ne nous disent pas, c'est qu'il existe une différence fondamentale entre l'endettement d'un citoyen ou d'une société et celui d'un gouvernement. En effet, le particulier doit rembourser ses dettes sur ses propres revenus, économies et emprunts, alors qu'un gouvernement, surtout un gouvernement fédéral, peut prendre des mesures auxquelles un particulier ou une société ne peuvent avoir recours. Il peut faire payer des impôts aux gens auxquels il doit de l'argent, afin de les rembourser. C'est ce qui réduit à néant le mythe selon lequel les gouvernements doivent vivre selon leurs moyens.

Durant la guerre, nous avons emprunté 100 milliards de dollars par année. Lorsque la guerre a été terminée, nous avons remboursé une bonne partie des emprunts en question, mais en 1946, la dette nationale s'élevait, en dollars de 1988-1989, non pas à 400 milliards de dollars, mais à 900 milliards de dollars. En toute franchise, j'en ai plus qu'assez d'entendre parler de cette soi-disant croyance populaire, alors qu'il s'agit en fait de stupidité. En fait, la stupidité a atteint des limites que je ne lui connaissais pas, ce qui a rendu l'incompétence acceptable.

L'argent que nous nous sommes prêtés, c'est-à-dire les obligations d'épargne du Canada, les certificats de placement garanti et les prêts consentis par les banques canadiennes, bref l'argent que les Canadiens ont prêté au gouvernement du Canada constitue de 80 à 90 p. 100 de notre dette nationale, ce qui équivaut au déficit que nous enregistrons cette année. Les gens disent qu'au Canada, la dette nationale se traduit par une dette de 8 000 dollars pour tous les hommes, femmes et enfants canadiens. Par comparaison, la dette nationale de l'Inde, du Pakistan et du Zimbabwe correspond à une dette de 200 dollars par citoyen. D'après les spécialistes en Amérique du Nord, les Canadiens se trouveraient en bien moins bonne position que les Indiens, les Pakistanais et les Zimbabwéens qui, eux, ne doivent que 200 dollars par homme, femme et enfant, tandis que nous devons 40 fois cette somme. Chacun d'entre nous doit 8 000 dollars. Le ministre des Finances (M. Wilson) devrait peut-être demander à ces pays de l'aide au développement.